

neviève, un pèlerinage qui commence le trois janvier et qui dure neuf jours ; on y fait aussi des processions dans les tems de sécheresse.

La ferme de l'*Abbaye* à côté de l'église, ancienne propriété des moines de Saint-Denis, paraît avoir été fortifiée; elle est encore entourée de fossés pleins d'eau.

Le *Bois-de-Lihus* est un écart au Sud-Ouest de *Moyvillers* sur la route de Flandre ; il y a un relai de poste.

Le *Tranloy*, *Transloy* ou *Tranoy*, ferme au Midi, avait très-anciennement une chapelle.

La route royale de Paris à Lille, et celle de Rouen à Reims se croisent un peu au-dessous du *Bois-de-Lihus*.

La commune n'a aucune propriété. Le cimetièrre tient à l'église.

On y trouve un moulin à vent. On fabrique des toiles de chanvre et des cordes de tille à *Moyvillers*.

*Contenance* : Terres labourables, 746 h. 59,90. — Jardins potagers, 25 h. 97,45. — Bois, 49 h. 71,25. — Vergers, terrains plantés, 10 h. 27,60. — Friches, 0 h. 28,05. — Prés, 41 h. 67,90. — Chemins, 23 h. 92,05. — Eaux, 0 h. 48,75. — Propriétés bâties, 6 h. 41,25. — Total, 905 h. 34,20.

Distance d'*Estrées*, 1 k. — De Compiègne, 1 m. 6 k. — De Beauvais, 5 m. — Marché, Pont-Sainte-Maxence. — Bureau de poste, Compiègne. — Population, 503. — Nombre de maisons, 117. — Revenus communaux, 294 f. 29 c.

**REMY**, *Remi*, *Remy-en-Beauvoisis*, *Rhemy*, *Remin* (*Remmus*, *Remnus*, *Remmius*), à la limite Nord du canton, entre *Lachelle*, *Jonquières* à l'Est, *Arsy*, *Moyvillers* au Sud, *Estrées*, *Francières*, *Hémévillers* à l'Ouest.

Le territoire de *Remy* s'étend dans la direction du Nord au Sud, depuis la vallée de l'Aronde jusqu'aux éminences sablonneuses qui entourent le village d'*Arsy*. Il forme une plaine sillonnée par un ravin courant à l'Est; la forêt de *Remy* et quelques autres bois, occupent la partie méridionale. La rivière d'Aronde marque à-peu-près la limite Nord du territoire qui est arrosé par le ruisseau intermittent de la Payelle; on trouve aussi plusieurs sources dans l'étendue de la commune, mais aucune ne donne naissance à un cours d'eau.

Le village de *Remy*, bourg autrefois, est assis dans une position centrale, à l'origine du ravin de la Payelle. Il se compose de grandes rues se croisant à angle droit; l'ensemble de sa forme est semi-elliptique. Toutes les rues sont pavées, et cette circonstance, jointe à celle de leur longueur et à l'état général des constructions, donne à ce lieu l'aspect d'une petite ville.

*Remy* a certainement une origine reculée, et d'anciens auteurs n'ont pas manqué de voir dans le nom de ce village un indice d'une création romaine. Cette remarque, dénuée de toute autre preuve, ne peut être admise que comme une supposition ; cependant on trouve des médailles romaines et des débris de poteries du même tems dans le village et dans quelques parties du territoire. M. *Lefevre* a trouvé aussi des haches de silex, des médailles gauloises, une masse d'armes en fer, et d'autres objets intéressans qui prouvent l'antiquité de ce lieu.

L'an 1245, au mois de mars, la terre de *Remy* qui dépendait de la prévôté de Compiègne, fut laissée au roi saint Louis par Gautier de Chatillon, sire de Saint-Agnan, pour le rachat que Jeanne de Boulogne, sa femme, lui devait.

Le roi, partant pour Tunis, régla, par son testament de mars 1569, la composition des apanages de ses enfans, et il laissa à Robert, son cinquième fils, tige de la maison de Bourbon, le comté de Clermont, *Remy* et d'autres seigneuries ; *Remy* devint alors une chatellenie dépendant du baillage et comté de Clermont.

Les comtes de Clermont construisirent à *Remy* un fort château qui fut plusieurs fois pris et repris pendant les guerres du quatorzième et du quinzième siècles.

Ce château fut enlevé en 1558 par les Anglais et le roi de Navarre qui de là furent assiéger Creil.

Il était encore occupé par les Anglais en 1429 pendant le siège de Compiègne ; l'ennemi en fut délogé en même-tems que de *Languail* et de plusieurs autres forts voisins. L'année suivante il fut de nouveau pris et repris.

Au mois de juin 1588, durant les guerres de religion, Charles d'Humières, surnommé le boucher de Picardie, lieutenant du roi dans la province, et capitaine de la ville de Compiègne, attaqua le fort de *Remy* avec deux pièces de canon qu'il avait fait venir de Senlis ; les assiégés se rendirent à composition, mais plusieurs furent pendus, et le bourg mis au pillage.

Le château de *Remy*, placé au Nord du village, a subsisté jusqu'en 1797. La muraille extérieure, crénelée, entourée d'un rempart et d'un double fossé, existe encore entière ; elle embrasse une surface elliptique de cinquante-sept mètres sur quarante-quatre ; toutes les constructions intérieures ont été détruites ; la tour principale, surmontée d'un donjon, avait quatre-vingts pieds d'élévation.

Il y avait une maladrerie dans l'étendue de la commune, un marché, des foires dans le bourg, et une maison des pauvres.

La prévôté royale de *Remy* tenait ses audiences dans le château.

Elle se composait d'un procureur du roi, d'un juge, d'un prévôt, d'un lieutenant, de deux avocats, un greffier et un huissier; la juridiction s'étendait sur les communes de Moyenneville et de Gournay-sur-Aronde; cet état de choses a duré jusqu'à la révolution.

La cure de *Remy*, sous l'invocation de saint Denis, était conférée par l'évêque de Beauvais. Il y avait en outre, dans l'église, quatre chapelles particulières, Saint-Jean, Saint-Jacques, Saint-Nicolas et Saint-Michel, dont le patronage appartenait également à l'évêque de Beauvais. Il y avait aussi au château deux autres chapelles sous les titres de Saint-Cosme et de Saint-Damien, fondées en 1207 et 1218 par le comte de Saint-Pol.

L'église de *Remy* est vaste et élevée, de forme oblongue; elle n'a pas moins de trente-neuf mètres de longueur sur dix-sept mètres de large. Le chœur a été reconstruit en 1564; les pendants de ses voûtes et les formes arrondies de ses croisées présentent les dernières traces du style gothique; à l'extérieur, tous les ornemens de la maçonnerie appartiennent au siècle de la renaissance des arts. La nef est plus ancienne; elle est séparée des bas-côtés par de larges arcades ogives sans ornemens; il est aisé de voir que le chœur et la nef qui n'est pas voûtée, ont reçu de fortes réparations à une époque récente. Le clocher, placé sur la porte, est une grosse construction carrée du seizième siècle, dont les jours sont taillés en ogive: il a trente-cinq mètres de hauteur totale; l'ensemble de cette église constitue un grand et bel édifice.

Abraham Ravaud, connu sous le nom de *Remi (Remmius)*, mort en 1646, naquit dans cette commune le 6 mars 1600; il était conseiller du roi, lecteur et professeur en éloquence au collège royal de Paris, interprète en langues grecque et latine. On le regarde comme un des meilleurs poètes latins du dix-septième siècle. On lui avait dressé, dans l'église de *Remy*, un mausolée de marbre qui a disparu pendant la révolution; il laissa par testament « quatre mille livres » tournois pour être employées au bâtiment et construction du » nouveau chœur de l'église de *Remy*, suivant les devis et marchés » arrêtés par le doyen et principaux habitans dudit lieu avec un » architecte de Compiègne. »

*Beaumanoir (Bellomaneria juxta Cusdunum)*; petit hameau dans la vallée de l'Aronde, avait anciennement un manoir seigneurial fortifié, avec une chapelle qui fut plus tard réunie au vicariat de Monchy-Humières.

C'est en ce lieu que naquit Philippe de Beaumanoir, auteur des *Coutumes de Beauvaisis*, le premier ouvrage composé sur les coutumes de France, qui est cité si fréquemment dans la dernière partie

de l'*Esprit des lois*. Philippe de Beaumanoir était bailli de Senlis en 1273; il devint, en 1280, grand-bailli du comté de Clermont, et ensuite conseiller de Robert fils de saint Louis. Ses Coutumes ont été rédigées en 1283; il passait pour l'un des hommes les plus savans de son tems.

La *Patinerie* et la *haute Patinerie* sont deux hameaux au Midi de *Remy*.

La ferme d'*Aiguisy*, qui appartient aujourd'hui au territoire de *Lachelle*, dépendait autrefois de celui de *Remy*.

On trouve au lieu nommé Notre-Dame, près de la forêt de *Remy*, des restes de constructions, des médailles et des poteries romaines, des haches de silex. La tradition locale prétend qu'il existait sur ce point un établissement religieux.

Il y a dans la forêt, sur l'ancien chemin de Noyon à Pont, une fontaine dite de l'Hermitage, dont les eaux guérissent, assure-t-on, de la fièvre intermittente, moyennant certaines cérémonies : ces eaux ne sont pas minérales.

La commune a une maison d'école servant en même tems de mairie. Le cimetièrre a été transporté à cent mètres au Nord du village.

On trouve dans l'étendue du territoire un moulin à eau et un moulin à vent. On fabrique des siamoises à *Remy*.

*Contenance* : Terres labourables, 1351 h. 59,40. — Jardins potagers, 53 h. 66,28. — Bois, 445 h. 68,15. — Vergers et terrains plantés, 18 h. 43,25. — Oseraies, 0 h. 34,30. — Friches, 2 h. 52,45. — Prés, 81 h. 46,55. — Chemins, 31 h. 66. — Eaux, 0 h. 86. — Vignes, 2 h. 04,05. — Propriétés bâties, 9 h. 34,05. — Total, 1997 h. 40,48.

Distance d'*Estrées*, 6 k. — De Compiègne, 1 m. 1 k. — De Beauvais, 5 m. 6 k. — Marchés, Compiègne, Pont-Sainte-Maxence. — Bureau de poste, Compiègne. — Population, 810. — Nombre de maisons, 232. — Revenus communaux, 557 f. 08 c.

*RIVECOURT*, *Rivercourt*, *Rivricourt*, *Riveriscors*, *Livecourt*, *Reuricourt*, *Ricourt* (*Ripariicurtis*, *Ripecuria*, *Rivecuria*, *Rivrecuria*), sur la limite orientale entre le *Meux* au Nord-Est, *Longueil* à l'Ouest.

La commune de *Rivecourt* s'étend en partie dans la vallée de l'Oise et en partie sur les coteaux qui règnent dans la région moyenne du canton. Le village est assis au pied de ces coteaux; il est assez régulièrement bâti : les rues sont larges et praticables en toutes saisons à cause de la nature sablonneuse du sol.

*Rivecourt* n'avait, sous la première race, qu'une seule maison servant d'hôtel au péager général de la rivière d'Oise; cette charge qui dépendait de la maison royale de Verberie, consistait à perce-